DEPARTEMENT DES VOSGES

VILLE DE RAON L'ETAPE

EXTRAIT DU

ARRONDISSEMENT

DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en

exercice: 29

Séance du 27 JUIN 2023 A 19H00

Présents à la séance : 19

L'An Deux Mil Vingt Trois, le 27 JUIN A 19H00

Extrait affiché le : 04 juillet 2023

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire De ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

3ème séance 2023

<u>Présents</u>: M. le Maire, M. RAMBOURG Bernard, Mme ADAM Nathalie, M. COLIN Joël, Mme FERREIRA-PIERRAT Maria, M. SALÉRIO Philippe, Adjointes et Adjoints, Mme ACCILI Micheline, Mme DEL MASTRO Marie-Claire, Mme PIANT Noëlle, M. CHARDIN Denis, Mme CLANCHÉ Ghyslaine, Mme RUYER Christine, Mme BENOIT Marie-Hélène, Mme RAIZNER Stéphanie, M. FINANCE Michaël, M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, Mme TRARBACH Carole, M. PIERRAT-LABOLLE Julien, conseillères et conseillers municipaux.

Objet : Note de présentation du CA 2022.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. CHMIDLIN Stéphane à M. COLIN Joël

Mme TRIQUET Nadia à M. BAUDONNEL David

Mme DUPONT Virginie à M. Le Maire

M. BREGEOT Claude à M. GILET Dominique M. KIZILDAG Murat à Mme ADAM Nathalie

Absents excusés :

M. EVRARD Luc M. ROMARY Fabrice

Mme SCHILLINGER Stella

Mme ELI Emilie

M. BURGER Emmanuel

N° 41/2023 <u>Secrétaire de séance</u> : Mme RAIZNER Stéphanie

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications apportées par Monsieur le Maire, prend acte de l'ensemble des informations contenues dans la note de présentation retraçant les principales données financières telles que l'article 107 de la loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRé) le prévoit. Cette note sera jointe au compte administratif 2022 du budget principal Ville de Raon l'Etape.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, Le Maire,